

ENVIRONNEMENT. Ateliers de jardinage pour les familles, conseils de compostage individuel... la ville veut impliquer davantage les Mérignacais dans la protection de leur environnement

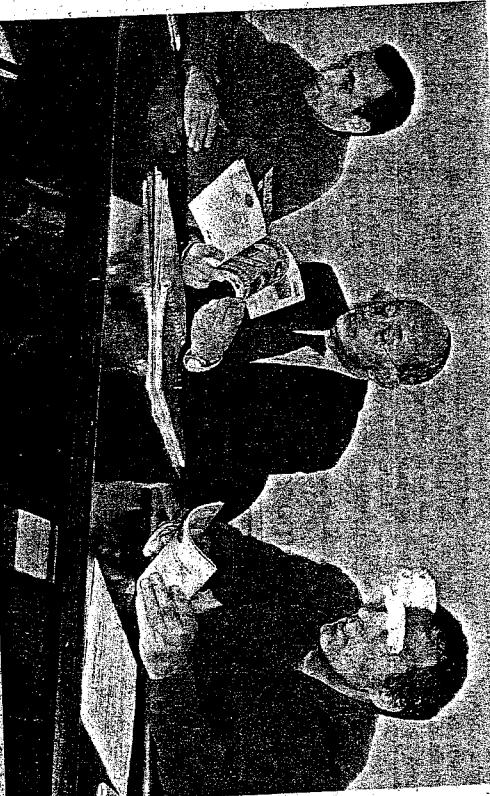
28 et 2003

# Petit guide de l'éco-citoyen

Jacques Ripoch

**C**est entouré de ses deux adjoints Verts, Xavier Svahn (énergie, prévention santé) et Gérard Chausset (environnement, transports), que Michel Sainte-Marie a présenté hier matin le « Guide l'environnement 2003 » de la ville de Mérignac. La brochure, tirée à 30 000 exemplaires pour être distribuée dans tous les foyers, fournit de conseils pratiques sur la collecte des déchets, l'économie d'eau et d'énergie, la propreté et la civilité. Elle est rédigée de telle sorte qu'elle doit aider les citoyens à se faire davantage les acteurs de leur propre bien-être, selon l'expression du député-maire.

Les déchets verts sont particulièrement mis en vedette avec, notamment, deux pages consacrées à la description d'une méthode pour fabriquer son compost du compost. En fait, l'idée qui sous-tend la démarche, comme l'explique Gérard Chausset, est « la réduction de la production de déchets à la source ». Les conseils de compostage individuel y participent tous comme les « ateliers de jardinage » que la ville met en place. Ils fonctionneront désormais tous les premiers mercredis de chaque mois avec le



Guide, Michel Sainte-Marie, entouré des ses adjoints Verts, Xavier Svahn (à gauche) et Gérard Chausset, à présenter le « Guide 2003 de l'environnement ».

PHOTO BRUNO BONNET

souci d'« apprendre aux familles à jardiner naturellement ».

**Bon indice.** L'adjoint à l'environnement a, par ailleurs, rendu compte d'une « enquête de satisfaction » réalisée par un cabinet indépendant sur le service de collecte des déchets verts. Un service

spécifique à la ville de Mérignac en complément de la déchetterie gérée par la CUB. Il recense « un bon indice » à 7,5 sur 10. Les critiques portent essentiellement sur la fréquence des ramassages que les usagers souhaieraient plus soutenue, en particulier en période estivale. Mais, a rappelé

Gérard Chausset, en relation avec ce qui précède, l'objectif n'est pas de battre chaque année un record (800 tonnes collectées en 2002). Déchets verts, mais aussi déchets ménagers, déchets spécifiques et déchets encombrants pour chacun deux le guide propose un mode d'emploi de nature

à « inviter les gens à une démarche plus économique et plus respectueuse de l'environnement, de nature à inciter chaque personne à modifier son comportement ». La remarque vaut également pour l'énergie, comme l'a souligné Xavier Svahn, particulièrement impliqué dans le projet d'espace info-énergie qui ouvrira en février au 1, rue Joliot-Curie.

**Saint-jean-d'illac : position d'attente.** La présentation du « Guide de l'environnement 2003 » était également l'occasion de connaître la position de la ville de Mérignac sur le projet de sa voisine, Saint-jean-d'illac, d'accueillir sur son sol le Centre de traitement des ordures ménagères du bassin d'Arcachon. Une position « d'attente » a indiquée Michel Sainte-Marie tout en précisant à toutes fins utiles : « On ne laissera pas faire, il n'y aura pas de vote ». En particulier, une usine d'incinération dont les élus verts, pour leur part, ne veulent pas entendre parler, lesquels préconisent par ailleurs « la fermeture à terme de l'incinérateur de Cenon ». Toutefois, a souligné Michel Sainte-Marie, « nous n'en sommes pas encore là », considérant « la réflexion » en cours à Saint-jean-d'illac.

**GUIDE.** Edité à 35 000 exemplaires, le guide de l'environnement 2004 a été présenté : « Protéger l'environnement commence aussi chez soi »

# L'environnement pratique

30 01 2004

**L**e premier guide était paru l'année passée. Une initiative qui avait porté ses fruits, si bien que la ville de Mérignac a décidé d'en publier une deuxième édition actualisée. Il s'agit de poursuivre le développement d'un véritable partenariat entre la municipalité et les administrés.

« La protection de l'environnement à Mérignac, ce n'est pas une nouveauté, précisait Michel Sainte-Marie, député maire, lors de la présentation de ce nouveau guide. Avec cette nouvelle édition, nous avons la volonté d'aller plus avant dans le quantitatif et le qualitatif. »

La collecte des déchets verts reste une compétence de la CUB, mais la ville offre ce service aux habitants depuis de nombreuses années. Il existe un centre de recyclage, à Beaudésert.

Cette prestation a été reprise en régie en juin 2001 et depuis le début de l'année 2002 s'effectue sous une nouvelle formule. Les déchets collectés sont acheminés à l'usine de compostage BTPS, à Saint-Médard-en-Jalles, pour être valorisés en compost. L'opération connaît un succès évident (voir encadré).

**Vingt pages d'infos pratiques.** Dans le guide, on trouve les règles de la collecte des déchets, le calendrier.

Comment réaliser votre compost ? « Pour un bon compost, il vous faut combiner deux types de déchets. Leurs caractéristiques respectives permettent d'obtenir un bon rapport carbone/azote », apprend-on.

Depuis mai 2003, à l'initiative de la ville de Mérignac, un compostage individuel a été installé dans un quartier, celui de Garies (au total 130 composteurs). C'est une expérience dont le bilan sera tiré prochainement : bien doser l'usage de l'énergie, les conseils peuvent paraître anodins. En fait, leur utilité n'est plus à démontrer. L'es-



Encadré de Gérard Chausset, adjoint chargé de l'environnement et des transports, et de Xavier Svahn, délégué à l'énergie et à la prévention santé, Michel Sainte-Marie a présenté l'édition 2004. PHOTO BERNARD BONNEL

pace info-énergie, situé au n° 1 rue Joliot-Curie, reçoit bon nombre de visiteurs, preuve que l'initiative avait du bon. Plus de 150 entretiens personnalisés ont été enregistrés depuis avril 2004 et quelque 3 400 documents ont été distribués.

Comment économiser l'eau ? A l'heure où la Gironde commen-

ce à s'interroger sur les problèmes de ressource en eau, la ville de Mérignac a engagé l'année dernière des actions en vue de maîtriser et de diminuer sa consommation d'eau. « Notre objectif, indique Gérard Chausset, adjoint délégué à l'environnement, est de diminuer de 10 à 15 % notre consommation d'eau

d'ici trois ans. Des actions de sensibilisation seront engagées à partir de cette année. »

Qu'on se le dise, avant toute chose, la mairie intervient à titre complémentaire de l'action de chaque foyer. L'environnement est vraiment l'affaire de tous. : Philippe Osuna

## Les collectes plébiscitées

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En 2002, 795 tonnes de déchets verts ont été collectés pour 22 654 foyers. En 2003, 1 023 tonnes (27 268 foyers). Une augmentation de 28,62 %. « Nous avons enregistré sur certains mois des progressions de près de 49 % (mars 2003) et de 62 % (mai 2003) », déclare Roland Brissonnaud, chef du service environnement à la ville de Mérignac.

Les déchets ménagers (mode de

collecte en porte-à-porte et leur tri) et le tri spécifique des déchets toxiques, piles, médicaments ne sont pas oubliés.

Comme pour la collecte des déchets verts, celle des objets encombrants est un service que la municipalité offre aux habitants depuis bon nombre d'années, repris en régie depuis septembre 2001. Cette collecte se fait tous les mois (pour les personnes âgées ou dans l'incapacité physique de se

rendre au centre de recyclage). En 2002, 130 foyers ont été collectés pour dix-neuf jours d'activité; en 2003, 115 foyers pour seize jours.

**Pour se procurer le guide.** Il sera distribué gratuitement à partir de début février dans les 30 000 foyers mérignacais et mis à disposition dans les accueils des services publics de la ville.

Il sera téléchargé sur le site de la ville : [www.merignac.com](http://www.merignac.com)

**II MÉRIGNAC** « Le Guide de l'environnement » 2005 vient de sortir et met l'accent sur les économies d'eau et d'énergie

# Vingt-quatre pages sur l'environnement

02 02 2005

**M**ichel Sainte-Marie et ses deux adjoints Verts, Gérard Chausset et Xavier Svahn ont présenté lundi dans les locaux du Centre technique de l'environnement, l'édition 2005 du « Guide de l'environnement » local. Ce document à la fois pratique et pédagogique s'étoffe d'année en année. Il compte désormais vingt-quatre pages où l'on trouve toutes sortes d'infos; aussi bien sur le calendrier de la collecte des déchets verts que sur la meilleure façon de réaliser soi-même du compost pour son jardin.

L'accent est mis particulièrement cette année sur la gestion de l'eau. A cet égard, Gérard Chausset a souligné qu'en dotant les installations de la ville d'un équipement approprié, une économie de 30 000 mètres cubes a pu être réalisée. Soit aussi une économie de 100 000 euros pour la collectivité contre un investissement de base de l'ordre de 20 000 euros.

**Énergie.** Xavier Svahn a pour sa part mis en exergue l'augmentation du nombre de pages consacrées à l'énergie. Une augmentation à mettre en rapport avec le succès rencontré par « l'Espace



Michel Sainte-Marie entre ses deux adjoints Verts, Gérard Chausset et Xavier Svahn : « une démarche collective du Conseil municipal »

PHOTO BERNARD BONNEL

info-énergie » ouvert au public rue Joliot-Curie. A travers ce guide, unique en son genre sur l'agglomération, la ville de Mérignac entend ainsi montrer l'exemple, inciter et aider ses habitants dans une démarche « éco-citoyenne ».

Michel Sainte-Marie a félicité ses partenaires Verts pour leur « apport réel » dans les domaines de l'environnement et de l'énergie. Tout en soulignant qu'il

convenait d'apprécier leur action « dans le cadre d'une démarche collective du Conseil municipal ». Tout ce qui touche à l'environnement relève de la « politique de la municipalité, a insisté le maire. Et ne saurait donc, en conséquence, être l'apanage d'une seule de ses composantes ». Gérard Chausset et Xavier Svahn n'ont pas dit le contraire.

: J. R.

**ENVIRONNEMENT.** La mairie vient de distribuer aux Mérignacais un guide de l'environnement et du jardinage. Écologie et respect de la nature au menu

13 04 2006

# Le guide vert du jardin

**A**vec l'arrivée des beaux jours, les Mérignacais possédant un jardin vont pouvoir en profiter. Mais avant d'envisager le farniente sur la chaise longue, il va falloir travailler ses plates-bandes, tailler ses arbres ou tondre sa pelouse. Avec sérieux et en accord avec les règles essentielles de l'écologie bien-sûr.

Du coup, engagée dans une démarche de développement durable, la ville de Mérignac encourage ses habitants à respecter la nature avec un « Guide de l'environnement » distribué à 35 000 exemplaires (un par foyer).

Au chapitre jardinage, la mairie prodigue conseils en tout genre.

Règle numéro un : utiliser de l'engrais naturel. Pour cela, on mélange des déchets à dominante carbone et à dominante azote. Règle numéro deux : on optimise son eau. Tous les moyens sont bons : récupération de l'eau de pluie ou de vaisselle assortie d'un binage régulier de ses plantations.

**Déchets verts.** Autre volet développé par la mairie : la collecte des déchets verts.

« Sur ce point, Mérignac est à la pointe par rapport à d'autres communes de la Gironde », explique Roland Brissonneau, responsable du Centre technique de l'environnement.

À l'heure actuelle, 2 400 foyers bénéficient de ce ramassage qui est organisé par secteur dans Mérignac. Pour chaque zone, une collecte est prévue en général une fois par mois, pendant deux jours consécutifs. Mais là encore,



2 400 foyers mérignacais bénéficient du ramassage des déchets verts une fois par mois et pendant deux jours consécutifs

PHOTO BERNARD BONNEL



Jardinage, déchets verts, économies d'eau... Le Guide de l'environnement, distribué à 35 000 exemplaires, propose des règles pour vivre en harmonie avec la nature

il ne s'agit pas de jeter ses branches d'arbres et tontes de gazon n'importe où et n'importe comment. Des poches, recyclables et de différentes tailles, sont mises

à la disposition des habitants à la mairie. « Un système qui fonctionne bien », selon Raymond Brissonneau.

En 2005, environ 1 000 tonnes

de déchets verts de particuliers ont été ramassées par la mairie. Des déchets transformés ensuite en compost pour fertiliser les parcs publics de Mérignac.

En plus de tous ces conseils, le Guide de l'environnement propose un quizz permettant à chacun d'évaluer son impact sur le climat.

Un jeu de questions-réponses qui amènera, peut-être, les citoyens à modifier leurs comportements les moins « écolos ».

• Fabienne Cosnay

**ÉCOLOGIE.** Édité par la mairie, le guide pratique de l'environnement version 2007 est distribué dans les boîtes aux lettres de tous les foyers méridionaux

# Un guide de l'exemplarité

3 0 2 2 7

Antoine Porte-Rivera

**V**ingt-quatre pages de papier 100 % recyclé qui compilent les gestes à adopter pour développer l'éco-citoyenneté. D'ici à la fin de la semaine, les 30 000 foyers méridionaux auront reçu le guide pratique de l'environnement 2007. Un fascicule édité pour la dixième année consécutive, à l'intérieur duquel les habitants peuvent recenser puis appliquer des conseils pratiques pour maîtriser et diminuer leur consommation d'énergie. « Tous les méridionaux qui souhaitent se sensibiliser et se renseigner sur le problème de l'économie d'énergie y trouveront des informations synthétisées », déclare le maire Michel Sainte-Marie. « Chaque année le guide évolue, se veut plus complet, et je suis heureux de le présenter d'autant que la ville s'efforce à se montrer exemplaire sur ces questions. »

**Bâtiments HQE.** Ainsi, depuis quelques années déjà, toutes les constructions de bâtiments municipaux sont réalisées aux normes HQE (haute qualité environnementale). Ce fut notamment le cas pour la médiathèque, le foyer du Jard, la crèche du Luchey. « Et dans les mois qui viennent pour la future ZAC du centre-ville », ajoute le maire. Michel Sainte-Marie insiste également sur « les incitations fortes adressées aux habitants afin qu'ils circulent le plus possible à vélo », rappelant à ce titre que la ville a été primée pour son plan de déplacement des entreprises (PDE), et soulignant que la municipalité s'est équipée d'un parc de véhicules hybrides moins polluants, ainsi



Sandrine Pichot, Xavier Svahn, Michel Sainte-Marie et Gérard Chausset (de gauche à droite) ont présenté hier le guide de l'environnement 2007

PHOTO BERNARD BONNEL

que de 25 vélos mis à disposition du personnel municipal. Pour ces derniers, des abonnements de groupe ont également été négociés avec la Connex, et permettent d'effectuer les déplacements professionnels en autobus, prochainement via le tramway.

Le guide rappelle également que depuis 2003, la ville s'est engagée dans un programme d'économie d'eau (recherche de fuites, économiseurs de débit) sur l'ensemble des équipements municipaux, 303 000 euros ayant été économisés pour 43 400 euros investis en trois ans.

#### Des incitations financières.

S'agissant des incitations financières à destination des habitants, des subventions directes à

hauteur de 300 euros seront désormais accordées à tous les méridionaux qui installent un chauffe-eau solaire à leur domicile, après instruction de la demande par l'espace info énergie (4) : « nous accueillons un nombre croissant de particuliers sensibilisés, constate Sandrine Pichot, l'animatrice de l'espace information. Certains proposent de faire visiter leur installation ce qui permet aux personnes intéressées de mieux s'informer techniquement. Ici, nous les mettons en relation. Cinq foyers s'étaient équipés en 2005, dix en 2006. Nous recevons également de plus en plus d'habitants engagés dans un projet de construction ou de rénovation de leur logement, et qui se renseignent sur les différentes aides financières, cal-

culent leur retour sur investissement. »

Autre incitation nouvelle, des aides à l'acquisition de bio-composteurs individuels seront désormais accordées conjointement par la ville et la CUB. Un remboursement du matériel à hauteur de 40 euros sera reversé pour tout investissement de ce type : « le compostage permet de retirer 30 % des déchets de la poubelle, rappelle Gérard Chausset, adjoint délégué à l'environnement. Autant de déchets en moins qui partent à l'incinération. A la municipalité, nous fabriquons déjà nous-mêmes notre compost à la ferme pédagogique ainsi qu'aux jardins familiaux »

L'élu vert a également annoncé que la municipalité s'appretait à équiper les écoles de la ville de jardinières et de composteurs afin d'amorcer le réflexe écologique des habitants dès leur plus jeune âge. Enfin Xavier Svahn, adjoint délégué à l'énergie, a rappelé qu'un diagnostic municipal engagé à l'automne 2006 allait permettre une évaluation globale des dépenses énergétiques de la ville en électricité, chauffage et éclairage public. Dès les premières estimations connues au mois de juin, il devrait entraîner des actions d'exemplarité. L'objectif étant de réduire la consumma-

